

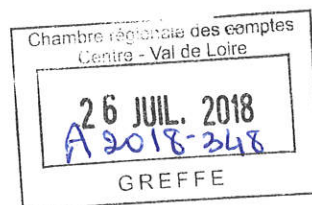
Lemaire, Muguette

De: correspondancejf
Envoyé: jeudi 26 juillet 2018 09:56
À: greffe-CVDL,
Objet: Correspondance JF : WILLIAM GENEVE vous a déposé des fichiers en partage

Cour des comptes



Chambres régionales
& territoriales des comptes



Bonjour Greffe-cvdl Greffe-CVDL,

WILLIAM GENEVE a mis en partage 1 fichier(s) à votre attention :

- CRC AR RAPPORT OBSERVATIONS DEFINITIVES Juillet 2018.pdf

Pour télécharger les fichiers, cliquez sur le lien ou copiez-le dans votre navigateur :

<https://correspondancejf.ccomptes.fr/linshare/>

Accès au site Correspondance des Juridictions Financières

26 JUL. 2018
A2018-348

GREFFE

Monsieur le Président de la Chambre des Comptes
15 Rue d'Escures
BP 2425
45032 ORLEANS CEDEX 1

Secrétariat Général
Réf. : JLD/WG/CL/2018/07 - 117
Objet : RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES

Ch

Monsieur le Président,

Nous constatons que le rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire a tenu compte des réponses que nous avons apportées au rapport provisoire.

Dès lors, ce rapport sera pour nous un guide précieux pour améliorer l'organisation et la gestion de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

En ce qui concerne les cinq recommandations de la Chambre :

1 - Mener une étude en vue d'harmoniser les modes de gestion dans le domaine du transport scolaire.

Nous avons pris contact avec le Président du SITS afin d'organiser les possibilités de créer une autorité unique d'organisation du transport scolaire.

2 - Concrétiser l'élaboration d'un protocole financier et fiscal.

L'étude et la mise en place d'un pacte financier et fiscal entre la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire et ses Communes membres est en cours, avec l'aide d'un bureau d'étude, avec l'objectif de la concrétiser pour la fin de l'année 2018.

3 - Mettre en place des outils permettant d'améliorer la fiabilité des prévisions budgétaires.

La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire a mis en place un Plan Pluriannuel d'Investissement afin de prévoir le volume d'investissement pour les années à venir.

La procédure d'Autorisation de Programme et Crédit de Paiement a commencé à être mise en œuvre dès cette année et sera généralisée à compter de l'élaboration du budget 2019.

4 - Fiabiliser les états de la dette annexés aux comptes administratifs.

La fiabilisation de ces états est en cours avec les services de la Trésorerie de Chinon afin d'éliminer les distorsions issues de la reprise des écritures lors de la fusion des trois Communautés de Communes qui ont constitué la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

5 - Mettre en place un guide de procédure interne, un dispositif annuel de recensement des besoins ainsi qu'une nomenclature des achats.

La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire compte améliorer les procédures de la fonction achat en renforçant le Service des Finances (un recrutement est en cours).

La fonction Achat-Marché Public sera plus transversale et confortée par un soutien du bureau d'étude mutualisé depuis le 1^{er} juillet 2018 avec la Ville de Chinon.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées. *J. Dupont*

Fait à Avoine, le
Le Président,
Jean-Luc DUPONT

26 JUL. 2018

